

AFFAIRE N°21

OBJET : SUPPRESSION DE POINTS NOIRS - TRANCHE COMPLEMENTAIRE
(SUITE)

LE MAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen la suite d'une liste de projets complémentaires pour un montant total de 1 250 000 F à prélever sur le crédit de 2 500 000 F prévu au Budget de 1982 pour la suppression de points noirs.

- Impasse des CARAMBOLES (réfection de caniveau)
- PK 2 à BELLEPIERRE - caniveau à grille et entonnement
- RN.2 à STE-CLOTILDE - Modification réseau d'égoût
- Terrain AMABLE HOARAU - Construction d'un ponceau
- Ruelle du BOIS D'ORTIE - Muret de protection contre E.P.
- Rampes du BRULE - évacuation E.P.
- Allée des RUBIS à BELLEPIERRE - construction entonnement : évacuation E.P.
- Réfection caniveau terrain "BEDFORD"
- Petit Marché - réparation réseau E.U.
- Evacuation E.P. du CHAUDRON - caniveau Ouest de la RN.102
- Chemin de MOUFIA les Hauts - évacuation E.P. et reprofilage chaussée
- Jonction CD.42 et chemin HUGOT au BRULE - construction ponceau
- M.J.C. Château Morange - évacuation E.P.
- Evacuation E.P. chemin de la VIERGE MONTGAILLARD
- Evacuation E.P. - E.U. QUAI OUEST
- Evacuation E.P. - chemin de la COMETE ST-FRANCOIS
- Evacuation des eaux de ruissellement chemin du JARDIN
- Evacuation E.P. - Canal RIESER - PK 2 BELLEPIERRE
- Assainissement E.P. chemin MARC BOYER à STE-CLOTILDE
- Amélioration de l'évacuation E.P. rue JULES AUBER

Le financement des travaux évalués à 1 250 000 F sera assuré par une subvention du Ministère de l'Intérieur de 250 000 F et un emprunt de 1 000 000 F auprès de la C.D.C.

Je vous demande donc Mesdames et Messieurs :

- de m'autoriser à solliciter la subvention et l'emprunt correspondant ;

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
le 3 Mars 1983

.../...